

Légende du plan de zonage :

Zc Zone constructible

Zca1 Zone constructible réservée à une activité (équipements publics, camping)

Znc Zone où les constructions ne sont pas admises à l'exception de celles définies par l'article L. 161-4 du Code de l'Urbanisme.

Extrait de l'article L161-4 du Code de l'urbanisme (sous réserve de son évolution)

La carte communale délimite les secteurs où les constructions sont autorisées et les secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception :

1° De l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ainsi que de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ;

2° Des constructions et installations nécessaires :

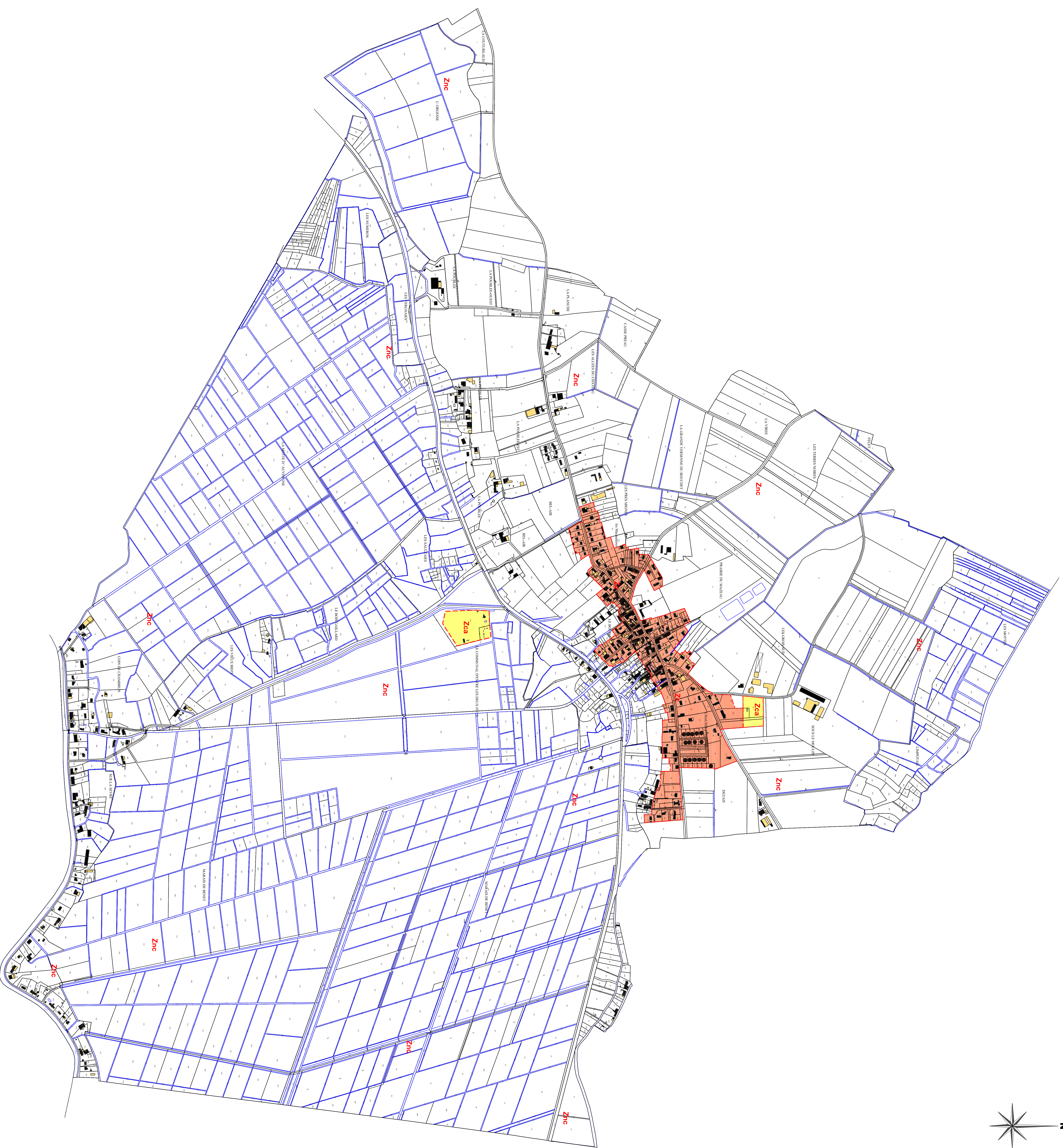
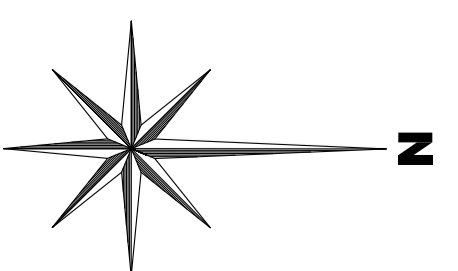
- a) A des équipements collectifs ;
- b) A l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles ou forestiers ;
- c) A la mise en valeur des ressources naturelles ;
- d) Au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Les constructions et installations mentionnées au 2° ne peuvent être autorisées que lorsqu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels ou des paysages.

Les constructions et installations mentionnées aux b et d du même 2° sont soumises à l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Indications complémentaires :

● Construction récente non mentionnée sur le cadastre



Commune de

LE MAZEAU

Carte Communale

Plan de zonage

Pièce n°2.a

Ensemble de la commune

Echelle : 1/5000 e

CARTE COMMUNALE	Préscription du :	Projet approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	Projet approuvé par arrêté Préfectoral du :
Elaboration	19.05.2022		

Maire de Le Mazeau
10, rue Principale
85420 LE MAZEAU
02 51 52 91 14 - accueil@mairielemazeau.fr

ETUDE RÉALISÉE PAR :
B. PERNET
Aménagement et Urbanisme
16, rue de la République
85400 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 49 45 43 44 - b.pernet@wanadoo.fr